

Conseil œcuménique des Églises 11e Assemblée

31 août – 8 septembre 2022 Karlsruhe, Allemagne

Document No. PIC 01.4 rev

ADOPTÉ

FR

Traduction provisoire de l'anglais Service linguistique, COE

En quête de justice et de paix pour toutes et tous au Moyen-Orient

«Tout va bien! tout va bien!, Et rien ne va.» (Jérémie 6,14; 8,11) «Confiance, c'est moi, n'ayez pas peur!» (Matthieu 14,27)

Le Conseil œcuménique des Églises (COE) considère le Moyen-Orient comme le berceau de notre foi, puisque c'est là que Jésus Christ est né, a été crucifié et est ressuscité. La communauté œcuménique internationale a toujours cherché à être activement solidaire avec les chrétiennes et les chrétiens de cette région, qui continuent à vivre leur foi et à en témoigner dans les contextes plurireligieux de leurs pays respectifs, apportant des contributions vitales à la diversité foisonnante et au développement de leurs sociétés.

De nombreux facteurs ont contribué à une crise existentielle dans l'ensemble de la région: soulèvements, extrémisme violent brandissant la religion comme raison d'être, occupations militaires permanentes, discrimination et violations systématiques des droits des personnes, crises économiques et corruption, absence d'état de droit, etc. Cette situation touche en particulier les communautés vulnérables, notamment chrétiennes, qui endurent des déplacements et une migration massive.

Durant cette 11^e Assemblée du COE à Karlsruhe, Allemagne, nous *reconnaissons* la menace qui pèse sur l'avenir des communautés chrétiennes autochtones et de tous les peuples du Moyen-Orient. Nous *affirmons* que l'égalité des droits, la citoyenneté inclusive, la justice et la dignité pour toutes et tous, sans discrimination religieuse ou raciale, constituent le meilleur moyen d'écarter cette menace. Nous *défendons* les principes directeurs suivants: da justice et l'amour de Dieu pour toute la création, les droits fondamentaux de toutes les personnes, le respect de la dignité humaine, la solidarité avec les personnes dans le besoin et le dialogue interreligieux» (Comité central, février 2011). Ces principes constituent la base de notre action œcuménique dans la région.

Malheureusement, la réalité sur le terrain met à mal cet idéal dans plusieurs pays du Moyen-Orient.

En Palestine et en Israël, on assiste à une nouvelle vague de déplacements forcés qui chasse les populations palestiniennes de chez elles, parfois pour la deuxième ou la troisième fois depuis 1948, à Cheikh Jarrah, Silwan, sur les collines au sud d'Hébron, ainsi que dans le reste de la Zone C. Les colonies israéliennes qui s'étendent dans les territoires palestiniens occupés, en particulier autour de Jérusalem-Est, sont illégales au regard de la législation internationale et menacent l'évolution démographique et politique essentielle à la région. En outre, elles ont tant miné les perspectives pratiques d'une solution à deux États que cette voie vers une paix juste semble de moins en moins viable.

L'expansion des colonies et la présence militaire accrue qui y est associée engendrent davantage de souffrances pour les communautés palestiniennes, en raison d'une part de l'empiétement accru sur les terres et propriétés palestiniennes, pouvant aller jusqu'à la saisie pure et simple, et d'autre part de l'augmentation du harcèlement systématique et des agressions de la part des colons (tout particulièrement en l'absence de la protection des visiteurs et visiteuses internationales lors de la pandémie de COVID-19).

À Gaza, nous avons récemment pu constater une nouvelle aggravation de la spirale de la violence. Le COE condamne catégoriquement toute cette violence meurtrière et destructrice, qu'elle soit perpétrée par les forces israéliennes ou par

les groupes armés palestiniens. La situation en Israël et en Palestine ne peut se régler par le recours à la violence. Seuls des moyens pacifiques, conformes à la législation internationale, le pourront.

Nous affirmons la place légitime de l'État d'Israël dans le concert des nations et reconnaissons ses besoins légitimes en matière de sécurité. En parallèle, nous affirmons le droit de la Palestine à l'autodétermination. Au regard de la législation internationale, nous déclarons illégale l'occupation israélienne des territoires palestiniens depuis 1967, ainsi que la construction de colonies et leur expansion dans les territoires occupés. Tout ceci doit cesser. Nous pensons que seules la fin de l'occupation et l'instauration d'une paix juste, complète et durable pourront assurer la sécurité des populations tant palestiniennes qu'israéliennes.

Le Comité central du COE a souligné lors de sa réunion de juin 2022 que «la discrimination à l'encontre des Palestiniens est manifeste et systémique, et l'occupation en cours, qui dure depuis un demi-siècle, continue de bafouer l'égalité de la dignité humaine et des droits humains des Palestiniens vivant sous ce système de contrôle, tandis que la réponse de la communauté internationale ne cesse de révéler une politique du deux poids deux mesures». La répression récente de plusieurs organisations palestiniennes de défense des droits de la personne par les autorités israéliennes, qui n'a rencontré aucune opposition réelle de la part de la communauté internationale, est un exemple emblématique de ce système de contrôle et des doubles standards. Pour le peuple palestinien, cette situation est aggravée par les manquements flagrants des autorités palestiniennes, notamment les représailles contre les leaders de l'opposition, le manque de responsabilité démocratique et l'absence de poursuites en justice.

Récemment, plusieurs organes judiciaires et organisations internationales, israéliennes et palestiniennes de défense des droits de la personne ont publié des études et des rapports décrivant les politiques et actions d'Israël comme s'apparentant à un «apartheid» au regard de la législation internationale. Au sein de cette Assemblée, certaines Églises et certain-e-s délégué-e-s soutiennent sans réserve l'utilisation de ce terme, estimant qu'il décrit fidèlement la réalité du peuple de Palestine et d'Israël et la situation au regard de la législation internationale, tandis que pour d'autres, ce terme est inapproprié, inutile et blessant. Nous ne sommes pas unanimes en la matière. Nous devons continuer de composer avec ce désaccord, tout en poursuivant notre collaboration sur le chemin de la justice et de la paix. Nous prions pour que le COE continue à offrir un espace de confiance où les Églises membres peuvent échanger et collaborer dans la recherche de la vérité, et œuvrer pour une paix juste entre tous les peuples de la région.

En ce qui concerne la situation spécifique des communautés chrétiennes en Israël et en Palestine, nous entendons plus que jamais les appels des responsables des Églises de Terre Sainte contre la multiplication des intimidations, les violations, les restrictions d'accès aux lieux de culte et les attaques perpétrées par les extrémistes et par les autorités israéliennes contre la présence et l'identité chrétienne à Jérusalem. Tous ces phénomènes menacent le Statu quo et l'identité plurireligieuse et multiculturelle de la ville.

Dans d'autres pays du Moyen-Orient, tels que la Syrie après ce que l'on a appelé le «Printemps arabe» en 2011 et l'Irak après l'invasion en 2003, les populations ont été frappées par des conflits, des guerres et des guerres par procuration. Elles ont subi des pressions géopolitiques, des sanctions et des interventions internationales, des actes d'extrémisme religieux violent, d'importantes violations des droits de la personne et de la législation humanitaire internationale, et des crises économiques. Cette situation a mis à rude épreuve le tissu social, le capital social et la confiance déjà fragiles, ouvrant la voie à la haine et aux discours diabolisants et déshumanisants, fondés sur des interprétations exclusives des identités nationales collectives.

En outre, plusieurs rapports des Nations Unies considèrent la sécheresse (résultant des changements climatiques) comme l'un des catalyseurs du conflit en Syrie. Après une décennie de guerre aux conséquences déjà dévastatrices pour l'infrastructure agricole et ayant causé le déplacement de communautés vivant de l'agriculture et de l'élevage, cette sécheresse extrême a fait de la Syrie un nouveau point sensible des changements climatiques. Par ailleurs, l'Irak se classe en cinquième place des pays les plus vulnérables à un effondrement climatique: le pays subit des températures extrêmes, des sécheresses toujours plus violentes doublées d'une pénurie d'eau, de fréquentes tempêtes de sables et de poussière, et des inondations. La région est gravement affectée par les problèmes liés aux changements climatiques, et il convient d'y répondre correctement.

Une vie prospère en toute dignité, en sûreté et en sécurité ne sera possible que grâce à l'État de droit, à l'unité territoriale et à la souveraineté des institutions politiques, judiciaires, culturelles et économiques de ces deux pays. Pour être durable, la paix doit reposer sur des valeurs de justice, d'égalité citoyenne et d'égalité des droits de toutes les personnes.

Nous avons beaucoup apprécié que cette Assemblée ait permis de renforcer les liens fraternels et la solidarité chrétienne avec nos frères et sœurs du Moyen-Orient mais aussi d'engager des conversations et des consultations œcuméniques intensives en vue d'une paix juste dans la région.

La 11e Assemblée du COE exprime la détermination de la communauté œcuménique mondiale à renforcer son soutien et sa coopération avec les Églises du Moyen-Orient, le Conseil des Églises du Moyen-Orient (CEMO) et d'autres partenaires d'inspiration religieuse ou de la société civile, afin de rechercher une paix juste et durable dans la région.

La 11^e Assemblée lance en particulier les appels suivants:

- Les membres de la communauté œcuménique mondiale doivent écouter les voix et les appels répétés des Églises et des communautés chrétiennes de la région, et les accompagner par la prière et par les actes.
- Toutes les Églises membres qui souhaitent une paix et une sécurité durables pour tous et toutes au Moyen-Orient doivent prendre une part active aux initiatives de dialogue avec toutes les parties prenantes, afin de trouver une solution qui respecte et défend les droits de la personne et la citoyenneté inclusive pour toutes les populations de la région.
- La communauté œcuménique mondiale des Églises doit s'interroger et réfléchir à une autre politique, à un autre point de vue et à une solution complète pour Israël et la Palestine, où toutes les populations disposeront des mêmes droits devant la loi, à l'opposé des systèmes de contrôle, d'exclusion et de discrimination actuellement en place.
- Le COE doit engager une démarche d'examen, de débat et de discernement concernant les implications des rapports récents de B'Tselem, Human Rights Watch et Amnesty International, afin que ses organes directeurs puissent apporter une réponse adaptée.
- Le COE, ses Églises membres et ses partenaires doivent soutenir et poursuivre le travail essentiel et précieux des programmes du COE dans la région, tels que le Bureau de liaison de Jérusalem (JLO), le Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et en Israël (EAPPI) et le Forum œcuménique Palestine/Israël (PIEF), en élargissant le cercle du COE en coopération avec les Églises membres, les communautés chrétiennes et d'autres partenaires religieux.
- Le COE doit renforcer son nouveau programme transversal contre le racisme de sorte d'y inclure le Moyen-Orient.
- Le COE doit intensifier les efforts de son travail programmatique actuel en coopération avec les Églises membres au Moyen-Orient, afin de définir des principes permettant de cohabiter en paix dans des sociétés post-conflit où règne l'égalité en citoyenneté, en droits et en dignité.
- Le COE doit favoriser les rencontres et le dialogue dans les différentes sociétés plurireligieuses et multiculturelles de la région, en particulier en Syrie et en Irak, pour aider à protéger la diversité religieuse, ethnique et culturelle de ces pays, et promouvoir la cohésion sociale.
- La communauté internationale doit demander la levée des sanctions unilatérales contre la Syrie qui, à défaut d'atteindre les objectifs fixés, sont préjudiciables à la population.
- Le Gouvernement israélien doit lever le blocus de Gaza.
- Nos sœurs et frères chrétiens sont invité-e-s à s'unir dans la prière pour la libération et le retour de l'archevêque syriaque orthodoxe Yohanna Ibrahim et de l'archevêque grec-orthodoxe Paul Yazigi, enlevés il y a plus de neuf ans. «Ces évêques aimés sont devenus des figures emblématiques des personnes injustement arrêtées, torturées et victimes de disparition forcée» (communiqué de presse du COE du 19 avril 2022).
- La communauté œcuménique mondiale des Églises est invitée à s'unir dans la prière pour les peuples du Moyen-Orient, notamment pour la population libanaise qui endure des conditions de vie extrêmement difficiles.